

Monsieur et Madame Pierre et Marie-Louise **Genton-Moinat**, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Didier et Madeleine **Genton Cassereau**, leurs enfants  
Adrien, Alec et Diego, à La Conversion;  
Monsieur et Madame Yves et Chantal **Genton-Barman**, leurs fils Lucas et  
Loïc, à Belmont;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Madame Benilda GENTON-VINCOLI**

qui s'est endormie paisiblement, le 19 mai 2011, dans sa 89e année.  
Un merci particulier à son amie Viviane, ainsi qu'un grand merci au Doc-  
teur Raymond Larpin et à tout le personnel de la Résidence Ilot-du-Parc,  
à Lutry, pour leur gentillesse et leurs bons soins.  
Selon son vœu, une cérémonie a eu lieu en la Chapelle St-Roch, à Lau-  
sanne, dans l'intimité.  
Domicile de la famille: chemin du Levant 97, 1005 **Lausanne**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part